



Qui est au-dessus du juge pour enfants ?

Par **CONSTANCEOME**, le **27/05/2016** à **12:09**

Bonjour,

J'ai un souci : je cherche à savoir qui est le responsable hiérarchique d'un juge pour enfants ? et qui est le responsable hiérarchique d'un procureur ? qui est au-dessus du parquet ?

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **27/05/2016** à **12:33**

Bonjour,

Réponse : la Chancellerie et le Ministre de la Justice-Garde des Sceaux.

Par **amajuris**, le **27/05/2016** à **14:50**

bonjour,

les juges du siège sont indépendants et n'ont pas de supérieur hiérarchique, leurs décisions peuvent être contestés par un recours devant la cour d'appel ou directement devant la cour de cassation.

les procureurs, magistrats du parquet sont hiérarchisés et soumis à l'autorité des procureurs généraux et du garde des sceaux.

salutations